

Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage et du perçage corporel

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2203553F — Mise à jour : 16 février 2026

Organisme responsable : FormaBelle

Contenu

Objectifs

Les professionnels du tatouage et du perçage corporel doivent, dans leur exercice quotidien, respecter les règles générales d'hygiène de nature à prévenir les risques allergiques et infectieux (arrêté du 11 mars 2009). Pour ce faire, ils doivent suivre une formation leur permettant d'acquérir les bonnes pratiques au niveau de l'hygiène des mains, de l'utilisation du matériel stérile, mais aussi de la préparation de la zone cutanée à tatouer ou à percer.

Programme

Module 1 : Rappel des réglementations relatives au tatouage et au perçage et des normes concernant les encres de tatouage et les bijoux de perçage

Module 2 : Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau

Module 3 : Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique

Module 4 : Généralités sur les risques allergiques et infectieux

Module 5 : Stérilisation et désinfection

Module 6 : Règles de protection du travailleur, et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.

Module 7 : L'élimination des déchets

Module 8 : Maîtrise des différents espaces de travail (nettoyage et désinfection)

Module 9 : Mise en œuvre des procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage : Mises en situation - Test de connaissances / Débriefing / Questions & Réponses.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage et du perçage corporel

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1994991	Présentiel	Rennes	31/08/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #2203553F